

FICHE TECHNIQUE

**COMPOSOL BRUT et TAMISÉ 1 po BURY
(0,3-0,35-0,1)**

TYPE B (certifié BNQ)



N° DE PRODUIT : BUR218002, BUR217012

UTILISATION :

- Enrichir tout type de sol
- Améliorer la structure d'un sol sableux, loameux ou argileux

AVANTAGES :

- Apport de matière organique
- Augmente la rétention en eau du sol
- Apport de nutriments essentiels aux plantes et micro-organismes du sol
- Économique



COMPOSITION :

Compost (matières ligneuses, biosolides municipaux, boues agroalimentaires)

Analyse minimale garantie (base humide) :

- **Azote total (N)** 0,3 %
0,25 % d'azote insoluble dans l'eau
- **Acide phosphorique assimilable (P₂O₅)** 0,35 %
0,5 % d'acide phosphorique total
- **Potasse soluble (K₂O)** 0,1 %
- **Matière organique** 15 %
- **Humidité maximale** 65 %

Autres caractéristiques physico-chimiques :

- **pH**.....6,5 – 8.0
- **Rapport C/N**.....15 - 25

Mode d'emploi :

Le compost doit être utilisé dans le cadre d'un programme complet de fertilisation lié à la fertilité du sol	Épaisseur (mm)	v³/1 000pi²	kg/ha	Éléments disponibles			
				N (kg/ha) réf. 1	P ₂ O ₅ (kg/ha) réf. 2	K ₂ O (kg/ha) réf. 3	
Dose maximale annuelle durant la saison de croissance (Guide de référence en fertilisation, CRAAQ 2003)	Entretien arbres et arbustes (feuilles persistantes-caduques)	0,5 - 1,0	0,1 - 0,15	4 655 - 7 759	5 - 8	30 - 50	8 - 13
	Implantation pelouse	4	0,5	26 381	26	170	43
	Entretien pelouse	2	0,2	10 863	11	70	18
Dose maximale annuelle (réf. 4)	7	0,9	44 813	45	289	73	
Référence							
1	Disponibilité ajustée avec le rapport C/N variant de 5 à 30% (Guide de référence en fertilisation, CRAAQ 2003)						
2	Disponibilité de 70%						
3	Disponibilité de 100%						
4	Application maximale afin de respecter les exigences pour les ajouts cumulatifs au sol des éléments traces (Circulaire à la profession T-4-93)						

AVIS – LE TAUX D'APPLICATION DOIT ÊTRE CONFORME AUX RÈGLEMENTS PROVINCIAUX OU TERRITORIAUX RELATIFS À L'APPLICATION D'ÉLÉMENTS FERTILISANTS OU D'ÉLÉMENTS TRACES SUR LES SOLS AINSI QU'À LA LOI SUR LES ENGRAIS ET AU RÈGLEMENT SUR LES ENGRAIS.

Produit livré en VRAC: Le poids estimé du produit apparaît sur le billet de pesée remis par le transporteur au moment de la livraison du produit (2017-01-03)